La dernière élection présidentielle au Cameroun a vu la résurgence du discours ethnique et le regain du tribalisme dans l'opinion.

Sur les réseaux sociaux comme dans les médias, les dérives langagières se multiplient. L'on craint de franchir le rubicon. Les guerres civiles et ethniques prennent souvent naissance à partir de la manipulation des ethnies.

Les pouvoirs publics veulent passer à une autre phase.

Les mesures répressives contre cette gangrène qui fragilise considérablement le vivre ensemble son désormais sur la table des députés.

D'après le quotidien Cameroun Tribune en kiosque ce 14 novembre, un projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi du 12 juillet 2016 portant Code pénal a été déposé hier à l'Assemblée nationale.Des modifications qui visent en particulier l'article 241 ce texte. Car, jusqu'ici, le Code pénal camerounais ne punit que les outrages aux races et aux religions, renseigne le journal gouvernemental.

Le législateur envisage donc de prévenir les dérives tribales Ainsi donc, mentionne le journal, le gouvernement propose un emprisonnement d'un à deux ans et une amende de 300 000 à 3

millions de F contre toute « ***personne qui, par quelque moyen que ce soit, tient des discours de haine ou procède aux incitations à la violence contre des personnes en raison de leur appartenance tribale ou ethnique*** ».

Quels sont les acteurs engagés dans cette manipulation inter-ethnique?

Patrice Nganang régulièrement pointé du doigt comme l'un des instigateurs, vient de faire une sortie. Son message est clair. Il refuse qu'on lui attribue toute paternité du tribalisme au Cameroun.

« ***Je ne suis pas celui qui a inventé le tribalisme dans notre pays, je ne suis pas non plus celui qui a écrit des livres dessus, et ils sont très nombreux, ces livres-là, des livres académiques d'habitude, illisibles au final, même si de mes réflexions sur l'Etat tribal, je voulais faire un livre. J'y réfléchis encore***», écrit l'écrivain camerounais installé aux Etats Unis.

L'américano-camerounaise soutient avoir déjà perdu des amis à cause de cette histoire de tribalisme. «***La problématisation du tribalisme, qui a eu lieu sur cette page-ci, le 27 mai 2013, après être passée par la cave de Cameroon_politics ou j'avais public plus intelligent, a eu lieu sur un double concept, 1) la bamiphilie, et 2) la bamiphobie. Cette dualité (bamiphilie/bamiphobie) m'a permis déjà de singulariser un auteur, Mongo Beti, comme le premier exemple sur lequel problématiser le tribalisme. C'est ici que j'ai commencé à perdre mes amis – la première réponse à mon article, 'le tribalisme de Mongo Beti', était de composer un article, 'le tribalisme de Patrice Nganang', et de m'accuser, moi, de tribalisme – et ainsi de vouloir clore le débat dès sa naissance. De me faire peur donc: préhistoire de l'accusation d'ethno fascisme lancée contre moi par Owona Nguini en 2014. Et du 'génocide des Bulu' de 2019***», écrit-il.